



172 rue des Lavoirs

63 450 Cournols

Email : mairie.cournols@orange.fr

Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du Vendredi 5 juin 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cournols.

Date de convocation : 1^{er} juin 2026.

Présents : Nicolas COMBY, Nadine LAMBERT, Sylvain BARRAT, Catherine LADEVIE, Céline BOURGNE, Marie-Noëlle FEYTIE, Lucas LE ROY, Bruno MAUGUE, Antonio RICARDO, Bruno SAMSON, Nelly SAVIGNAT.

Absents : néant.

Secrétaire de séance : Bruno SAMSON.

➤ Début à 20h30.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

- Désignation secrétaire de séance.

Monsieur Bruno SAMSON a été désigné secrétaire de séance.

- Approbation Procès-Verbaux.

Procès-Verbal du 28 avril.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- Désignation d'un Correspondant Défense.

Marie-Noëlle FEYTIE a été désignée Correspondante Défense pour la commune de Cournols.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- Désignation d'un délégué au CLIC.

Le Maire rappelle que le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Billom est une ressource essentielle pour les **séniors**, les **personnes en situation de handicap**, leurs **familles** et les **professionnels de l'autonomie** dans notre région. Leur mission principale est d'**offrir un accompagnement personnalisé et de qualité**, en fournissant des informations précieuses, des orientations pertinentes et un soutien adapté aux besoins spécifiques de chaque individu.

La commune doit désigner un délégué.

Nadine LAMBERT a été désignée déléguée titulaire et Céline BOURGNE déléguée suppléante au CLIC.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- Commission Locale UNESCO « Haut lieu tectonique Chaîne des Puy – Faille de Limagne » : désignation d'un interlocuteur référent.

Le Maire rappelle que Cournols fait partie de l'ensemble Chaîne des Puy – Faille de Limagne. Il précise que le rôle de la commission est d'assurer la préservation du site, sa valorisation et son développement au bénéfice des habitants. Elle est présidée par Mme la Préfète. 30 communes et 5 EPCI sont concernés.

1 élu doit être désigné.

Bruno SAMSON a été désigné interlocuteur référent à cette commission.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) TARTIÈRE.**

Cette DIA concerne le Terrain cadastré ZK 73 Situé au Lieu-dit « La Mouteyre » à Chabannes. Sa surface est de 4ha 12a. La vente a lieu entre la famille TARTIÈRE et la société BIOÉNERGIE du Clos. Ce terrain correspond à l'emplacement du futur méthaniseur. Il est vendu 25 000 €.

Le Maire rappelle que c'est la Communauté de communes qui peut préempter, la commune ne donne qu'un avis.

➤ *Avis du Conseil : la Commune ne souhaite pas préempter le bien.*

- **Exercice du droit à la formation des élus du conseil municipal.**

Les élus ont droit à la formation dans le cadre de leur mandat.

Le montant des dépenses de formation des élus ne peut être inférieur à 2% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du Conseil Municipal sans que le montant réel des dépenses de formation ne puisse excéder 20% du même montant.

Il a été proposé un crédit pour l'affectation à la formation des élus s'élevant à 1 498,79 Euros, ce qui correspond à 5 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du Conseil Municipal.

Ce montant devra être ajouté au budget et fera donc l'objet d'une DM à venir.

A partir du répertoire des formations, le Conseil Municipal choisit les thématiques suivantes :

- Fondamentaux pour la prise en main du mandat
- Finances, Budget et Subventions
- Politiques Publiques Transversales
- Eau et Assainissement
- Communication.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- **Décisions Modificatives (D.M.).**

Des Décisions Modificatives (D.M.) sur le budget primitif de la Commune 2026 et sur le budget annexe d'Assainissement 2026 doivent être effectuées suite à des erreurs d'équilibre en opérations d'ordre et sur le résultat d'investissement.

BP COMMUNE : Dépenses de fonctionnement : article 6811 (+102,31€) / chapitre 011 (-102,31€).

BP COMMUNE : Dépenses d'investissement : chapitre 001 (+39 817,69€) / chapitre 23 (-39 817,69€).

BP ASSAINISSEMENT : article 6811 (+0,54€) / chapitre 011 (-0,54€).

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- **Désignation de délégués au sein des commissions de la Communauté de Communes.**

Lors du dernier Conseil Communautaire du 28 mai 2026, 5 commissions thématiques ont été créées. Le Conseil désigne 1 élu titulaire et 1 élu suppléant pour représenter la Commune dans chaque commission :

- Commission **Transversalité** : Mutualisation / Finances / Travaux-Patrimoine :
Antonio RICARDO (titulaire) / Marie-Noëlle FEYTIE (suppléante)
- Commission **Lien Social** : Enfance / Jeunesse / Culture / CLS / Solidarités / Insertion :
Nadine LAMBERT (titulaire) / Céline BOURGNE (suppléante)
- Commission **Rayonnement territorial** : Tourisme / Economie / Agriculture / Sport / Activités de pleine nature :
Nelly SAVIGNAT (titulaire) / Lucas LE ROY (suppléant)
- Commission **Aménagement du territoire** : Urbanisme / Habitat / Mobilités :
Catherine LADEVIE (titulaire) / Bruno MAUGUE (suppléant)

- Commission **Transition écologique** : Environnement / Transition écologique / Alimentation / Eau et Assainissement (#SME SMVVA) :

Bruno SAMSON (titulaire) / Sylvain BARRAT (suppléant)

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- Organisation communale.

Le Maire propose la constitution de Groupes de travail.

Ces groupes pourront évoluer au cours du mandat en fonction des besoins / projets en cours et à venir.

Voici la composition des groupes de travail décidés en Conseil :

- **Social** : Nicolas COMBY, Nadine LAMBERT, Céline BOURGNE, Nelly SAVIGNAT, Marie-Noëlle FEYTIE, Antonio RICARDO
- **Communication – Evènements** : Nicolas COMBY, Catherine LADEVIE, Céline BOURGNE, Nelly SAVIGNAT
- **Agriculture, Territoire et cadre de vie** : Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Bruno SAMSON, Lucas LE ROY, Bruno MAUGUE
- **Biens de Section de Chabannes** : Nicolas COMBY, Bruno MAUGUE, Sylvain BARRAT, Antonio RICARDO, Nadine LAMBERT
- **Maison Astier** : Nicolas COMBY, Lucas LE ROY, Nelly SAVIGNAT, Nadine LAMBERT, Sylvain BARRAT, Marie-Noëlle FEYTIE
- **Assainissement CHABANNES** : Nicolas COMBY, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Sylvain BARRAT, Antonio RICARDO
- **Travaux Randol** : Nicolas COMBY, Bruno SAMSON, Antonio RICARDO, Marie-Noëlle FEYTIE

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- Attribution de subventions.

Des associations ont demandé une subvention auprès de la Commune.

Propositions faites : 200 € pour le Don du Sang ;
 38 € pour les Restos du Cœur ;
 1 000 € pour le foyer rural.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- Horloge communale : Informations sur les travaux en cours / Financement.

Le Maire rappelle que la commune a lancé la remise en état de l'horloge du clocher de l'Eglise. Elle est installée à Randol dans un local appartenant à l'Abbaye. Une convention a été mise en place entre la Commune et l'Abbaye. Plusieurs paiements ont déjà été effectués. Cependant n'avaient pas été comptés le cadran et les aiguilles.

Devis : cadran en pierre de lave : 839,38€. Ce montant sera pris en charge par la Commune.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- SIVOS : informations.

La Secrétaire a démissionné. Laurence MARTIN occupe le poste, mise à disposition par le Centre de Gestion (2 jours par semaine ; augmentation de coût de 6%).

Personnels : 1 départ en retraite (pas de remplacement) → réorganisation.

De petits travaux ont été réalisés (mise en place de sonnettes, etc.).

Nouveau prestataire à prévoir pour la restauration à partir de la rentrée 2027.

Projets : végétalisation des cours va devenir obligatoire.

- Mond'Arverne Communauté : informations.

Le Maire présente rapidement le Projet du futur siège : Emplacement, financement, planning. Voté au mandat précédent. Sur la ZA de la Novialle ; terrain de 1,6 ha, dont la moitié sera cédée. Permis déposé en juillet ; achèvement des travaux prévu fin 2027 ; coût de 4 M €. Le C.I.A.S. s'installe sur un autre site.

Il présente également l'organisation de M'AC : Bureau communautaire, Conseil des Maires, Conseil communautaire, Conférence territoriale (nouveau), Commissions transversales (et plus thématiques), Groupes de travail au sein des Commissions, Comités de pilotage.

Il rappelle les Commissions.

Il présente quelques projets.

- Comptes-rendus des commissions et syndicats.

RICARDO Antonio : **TE 63**. Élection du président le 9 juin à Chanonat. Élection de délégués.

BOURGNE Céline : **Sictom des Couzes**. Élection du Président, qui est toujours le même, Roger-Jean MEALLET. Diminue à 3 le nombre de Vice-présidents (au lieu de 5). Élection ou désignation des autres représentants. AG le 17 juin à Saint-Diéry.

FEYTIE Marie-Noëlle/LEROY Lucas : **SICOL**. Entretien du gymnase, qui appartient à la commune des Martres-de-Veyre. Transport pris en charge par la Région. 6 enfants de Cournols ; la commune participe à hauteur de 40 € par élève pour l'année.

- Questions diverses.

- Référent « Espèces à enjeux pour la santé humaine » : pour prévenir et aider à lutter contre certaines espèces nuisibles (ambrosie, chenille processionnaire, tique, moustique-tigre, ...) : personne n'est nommé pour l'instant.
- Graff : Réalisé le mercredi 3 juin avec une petite dizaine de jeunes motivés : Ajout d'une partie (150 €) / Coût total : environ 1 850 € (1 700 € + 150 €).
- Commerce ambulant qui se monte (Foodtruck) « Et Puy c'est bon » ; serait disposé à venir sur la commune une fois par mois. Essai le samedi soir sur les 3 mois d'été.
- GRDF : rencontre réalisée ; les travaux de conduites en lien avec le méthaniseur pourraient débiter dès septembre.
- Prochain samedi : 13 juin à 10h : visite Maison Astier.
- Coupure d'électricité le 15 juillet durant 4 h (raccordement du nouveau transformateur).

Prochain Conseil : Mercredi 1^{er} juillet à 20h30.

- La séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,
Nicolas COMBY

